



La lettre d'information de la vie communale Avril 2017 N°60

Editorial : Construisons notre futur en commun

Le Conseil municipal, lors de sa dernière séance en date du 31 mars 2017 a voté le budget primitif 2017. Une fois de plus, ce budget a dû être construit dans un contexte de diminution drastique des dotations de l'État. Cependant, je tiens à rassurer chacune et chacun d'entre vous sur notre volonté de ne pas augmenter le taux des taxes locales tout en maintenant un service à la population qui reste de qualité.

Malheureusement, il faut le reconnaître, les budgets sont de plus en plus restreints au vu des contraintes et obligations imposées à l'heure actuelle aux collectivités locales. Bien entendu, pour faire face à la diminution globale de nos recettes, votre conseil municipal met l'accent sur les économies en terme de dépenses de fonctionnement, et toute l'équipe œuvre de son mieux pour réaliser un maximum de travaux en régie. Je tiens ici à les en remercier de tout cœur.



Par ailleurs, coté investissement, cette année la priorité sera portée sur la rénovation de notre réseau d'éclairage public, très énergivore, ce qui nous permettra de réduire les dépenses d'électricité d'une part, et de faire un geste pour notre environnement ainsi que pour notre planète d'autre part.

Dans quelques jours, vont avoir lieu les élections présidentielles, suivies des élections législatives au courant du mois de juin. Deux rendez-vous majeurs pour la France, auxquels je ne peux que vous inviter à participer sans faille. Les médias sont actuellement en surchauffe et nous abreuvent d'informations. Certes, de tout ce tumulte émergent des sentiments d'incompréhension, parfois de regrets, et même de lassitude. « Promettre et dépenser restent facile ! »

Aussi, au niveau d'une commune comme d'un pays, il est capital d'adapter les dépenses aux contributions fiscales des citoyens, contributions qu'ils s'agit de stabiliser le plus longtemps possible. Cette règle, votre équipe municipale l'a jusqu'à présent toujours appliquée.

Vous l'avez tous constaté, jamais des élections n'ont eu lieu dans un tel contexte de crise. Il est donc capital de donner son point de vue en votant. Il le faut pour aujourd'hui et surtout pour demain afin de préparer l'avenir de notre jeunesse.

Les 23 avril et 7 mai prochains, pour ce qui concerne les présidentielles, ainsi que les 11 et 18 juin pour les législatives, je vous invite à consacrer juste quelques minutes pour vous rendre au bureau de vote afin d'effectuer votre devoir de laisser à vos enfants, à vos petits-enfants, une France forte, en bonne santé, riche de ses projets et de sa diversité, et surtout une France qui s'identifie par sa démocratie.

Bonnes Fêtes de Pâques,

Votre Maire, Guy ERNST

Informations pratiques

➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.**

➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 heures 30 à 15 heures 15 – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.**

➤ Ouverture de la déchetterie végétale.

La déchetterie pour les végétaux est à nouveau ouverte tous les samedis de 11h à 12h, durant la période estivale. Rappelons que ce sont uniquement les habitants de Heiligenberg qui peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autres déchets qui doivent être transportés dans un des centres de collecte du Select'om.



➤ Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire.

Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h 30 à 13h 30 (avec repas) et de 15h 30 à 18 h 30 ; le mercredi de 8h à 9h et de 11h à 13h (avec repas).**

Rappelons que, **pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable** et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr)

➤ Ramassage des ordures ménagères

En raison des lundis fériés, les tournées des camions de collecte des ordures ménagères sont modifiées ainsi : le lundi de Pâques 17 avril est remplacé par le **vendredi 21 avril**, les lundis 1 mai et 8 mai par le **samedi 6 mai**, le lundi de Pentecôte 5 juin par le **vendredi 9 juin**.

Vie civique

➤ Élections prochaines.

L'année 2017 sera une année d'échéances électorales. En effet, d'abord les français seront amenés à élire leur Président de la République qui incarnera le pouvoir exécutif de notre pays. Ces élections présidentielles auront lieu le dimanche **23 avril** prochain pour le 1^{er} tour et le **7 mai** pour le 2^d tour. Ensuite, ils seront sollicités pour élire leur député qui siègera à l'Assemblée Nationale. Ces élections législatives auront lieu le dimanche **11 juin** pour le 1^{er} tour et le **18 juin** pour le 2^d tour. Pour ces élections, le bureau de vote sera, comme d'habitude, installé dans la grande salle de la mairie et sera ouvert **de 8 heures à 18 heures**. Rappelons que voter est un devoir civique et que nous incitons vivement chacune et chacun d'entre nous à honorer en son âme et conscience ce privilège démocratique dont nous disposons.



➤ Pour refaire sa carte d'identité.

Depuis le 28 mars dernier, conformément à la nouvelle législation, il n'est plus possible de se faire établir sa carte d'identité à la mairie de Heiligenberg. Pour cela, il faut s'adresser maintenant à l'une des 32 mairies du département qui sont habilitées à délivrer ce document.

En ce qui nous concerne, la plus proche se situe à Molsheim. C'est donc à la mairie de Molsheim qu'il faut s'adresser pour établir ou renouveler sa carte d'identité. Néanmoins, le demandeur a la possibilité de pré-remplir le formulaire de demande en ligne par internet à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668> où il trouvera toutes les informations nécessaires. En cas de difficulté, le secrétariat de la mairie de Heiligenberg est à votre disposition pour vous aider dans votre démarche.



➤ Lutte contre des cambriolages, les conseils de la gendarmerie

Ces quelques conseils permettront au mieux d'éviter les cambriolages, à défaut d'en interpellier les auteurs plus facilement.

1 - Les conseils de prévention en cas d'absence de votre domicile :

Informez vos voisins de votre absence et **confiez** leur une clé le cas échéant, **ne laissez pas** de message sur votre répondeur indiquant votre absence, **installez** un panneau sur votre portail "maison équipée d'une alarme", **ne laissez pas** de clé cachée dans le jardin, **allumez** automatiquement une lampe à l'aide d'un minuteur, **faites relever** votre courrier, **vérifiez** vos systèmes de fermetures (volets, fenêtres, verrous, serrures etc.), **fermez à clé** votre portail et votre garage, **protégez vos**



fenêtres de barreaux, grilles et volets, **ne conservez pas** d'importantes sommes d'argent au domicile, si vous avez des objets de valeur, **photographiez-les** et mettez-les dans un endroit sûr (attention, la pile de linge est la cachette la plus connue), **un système d'alarme**, même s'il est parfois onéreux, est un gage d'efficacité contre les cambrioleurs.

Les opérations "tranquillité vacances" ont été étendues sur l'année toute entière. Signalez votre départ à la brigade la plus proche, des patrouilles passeront plus souvent à proximité de votre domicile pendant votre absence.

2 - La conduite à tenir lorsque l'on a été victime d'un cambriolage :

Ne touchez à rien, ne modifiez pas l'état des lieux (la police technique et scientifique de proximité ne sera efficace que si la scène n'a pas été polluée), **alertez** immédiatement la gendarmerie en composant le 17 surtout si vous venez de mettre en fuite les auteurs (une patrouille de gendarmerie est peut-être dans la commune).



3 - Les réflexes à avoir :

En cas de comportement suspect d'un ou plusieurs individus (repérage, franchissement de l'enceinte d'une propriété etc.), **communiquez** immédiatement aux gendarmes en composant le 17 : le nombre et le signalement **des auteurs** (taille, vêtements, signes particuliers, tatouages, lunettes, accents etc.), **le type de véhicule** utilisé (marque, couleur, autocollant etc.), **les propos tenus, la direction de fuite**.

Tous ces conseils, inspirés du bon sens, ont démontré leur efficacité. Une application par le plus grand nombre permettra de faire échec aux cambrioleurs. Vous trouverez sur ce lien de multiples conseils émanant de référents sûreté, que vous soyez un particulier ou un commerçant, afin de prévenir au mieux les cambriolages : <http://www.referentsurete.com>. Les entreprises et collectivités qui souhaiteraient une étude approfondie gratuite des risques liés à cette problématique sont invitées à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de MOLSHEIM qui les mettra en relation avec un tel spécialiste (en mesure de se déplacer) au 03 88 04 81 10.

La page des travaux

➤ Pose d'une buse dans le chemin du Hohlweg

Dans son prolongement, la rue du Hohlweg débouche dans la vallée sur la Route Nationale. C'était d'ailleurs autrefois un des chemins qui menaient au village. Ce chemin actuellement inutilisé est régulièrement raviné par les eaux de ruissellement. En complément du curage du fossé qui le longe, l'équipe communale a posé une buse qui traverse le chemin dans sa partie basse pour canaliser l'eau qui à cet endroit-là rendait le chemin impraticable.



➤ Des coupes d'arbres ont été effectuées.

Dernièrement, les bûcherons du SIVU forestier de la Hasel dont notre commune fait partie ont procédé à une coupe de bois dans notre forêt communale au lieudit Hoelzel sur la parcelle 28. Ainsi 150 mètres cubes de bois de BIL (Bois Industriel en Long) ont été façonnés. Ces grumes seront prochainement mis en vente. Ces travaux ont généré des fonds de coupe qui pourront être transformés en bois de chauffage. Ces lots de bois à façonner seront proposés à la vente aux enchères pour les amateurs **le vendredi 5 mai à 19h dans la salle de la mairie de Heiligenberg.**



➤ Installation d'un nouveau banc devant le foyer Saint-Michel

Suite aux dégradations subies par le banc installé devant le foyer Saint-Michel et qui permettait aux utilisateurs de la salle, en particulier les fumeurs, de se reposer et prendre l'air, l'équipe communale a fabriqué un nouveau banc en bois massif et, à l'instar de ceux qui sont disposés à divers endroits du ban communal, l'a installé en lieu et place de l'ancien.

➤ Du matériel communal a été repeint.

La saison hivernale a été mise à profit pour faire la maintenance du matériel communal utilisé tout au long de l'année. Ainsi les ouvriers communaux ont nettoyé et recouvert d'une couche de peinture protectrice les roues du tracteur communal et l'ensemble de la remorque à bascule qui sert à transporter divers matériaux. De même la grille et le portail du Foyer St Michel ont aussi eu droit à une couche de peinture neuve. Ces quelques coups de pinceaux donnent à ce matériel un coup de jeune qui augmentera sa longévité.





➤ **Avec le printemps, le village reprend des couleurs.**

A l'approche de Pâques, les rues et les places de notre village reprennent quelques couleurs printanières. Ainsi, les décorations de Pâques ont été mises en place et des lapins à la mine réjouie se sont dispersés dans les rues et à l'entrée du village. De même les parterres dans les lieux publics ont été retournés et plantés de fleurs dont la variété des couleurs égayeront notre quotidien pendant toute la belle saison.

La page communale

➤ **L'élaboration du PLU nécessite réflexion et concertation.**

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est entré dans sa phase de réflexion sur les différents types de zones paysagères et urbanistiques qui préfigureront le document final. Ainsi, lors de la dernière réunion, la commission a entamé sa réflexion sur la zone située rue des Champs aux lieudits Oberfeld, Oberweg, Froeschenlach et Leimenlöscher. Cet espace est assimilé à ce que le SCOT appelle une « dent creuse », c'est à dire un espace entouré presque entièrement de constructions. En effet, le risque existe, si on y prend pas garde, que cette zone devienne une zone enclavée inaccessible à tout aménagement.



Néanmoins, suite aux engagements pris lors de la réunion publique du 2 décembre dernier, le devenir de cet espace devra tenir compte de plusieurs facteurs. D'abord, il devra s'inscrire impérativement dans la législation en vigueur en matière d'urbanisme et notamment respecter les prescriptions du SCOT de la Bruche, spécialement celles qui régissent la répartition entre zones vertes et constructibles. Ensuite, il devra répondre aux perspectives de développement raisonné de notre commune. Enfin, il pourra s'adapter du mieux possible aux aspirations des propriétaires quant au devenir de leur bien et de leur environnement.

A cet effet, il est prévu une réunion avec les propriétaires ayant du foncier dans ce secteur. Cette concertation permettra d'établir un cahier des charges qui permettra de définir des perspectives d'avenir de cette zone en respectant au maximum et de façon égalitaire les aspirations de chacun.

➤ **Achat d'une saleuse neuve.**

Au début de la saison hivernale, le Conseil Municipal a décidé de remplacer le système de salage qui, adapté au tracteur communal, est incontournable pour dégager la voirie et la rendre praticable en cas de verglas ou de chute de neige. En remplacement de l'ancienne saleuse qui accusait de forts signes de faiblesse et ne donnait plus toutes les garanties de fonctionnement dans ces moments où rapidité, efficacité et sécurité sont des maîtres mots lors des interventions, il a été décidé d'inscrire ces qualités principales au cahier des charges du nouveau système. Après étude de plusieurs devis, c'est la proposition conforme la mieux disante qui a été retenue, en l'occurrence celle de la société ACOMETIS, spécialisée dans ce genre de matériel, pour la somme de 11 400 € TTC.



➤ **Un règlement pour notre cimetière**



Dans le cadre de l'extension du cimetière de la commune, le Conseil Municipal a décidé d'élaborer un règlement du cimetière afin de se mettre en conformité avec la législation en vigueur actuellement. Dans cette perspective, un recensement des tombes et sépultures a été effectué. Ainsi, il a été constaté que quelques tombes ne sont plus fleuries par les familles dont la descendance locale directe s'est éteinte.

Nous voudrions ici inviter les familles ayant connaissance de telles tombes laissées à l'abandon de contacter les services de la mairie pour leur faire part de leur volonté de céder l'emplacement de cette tombe. Nous les remercions par avance de cette démarche qui honorera avec un profond respect la mémoire de nos défunts.

➤ **Le conseil municipal a adopté le budget pour 2017**

Au cours de la dernière séance, le Conseil municipal s'est intéressé aux finances communales. D'abord, il a pris connaissance du bilan du compte administratif 2016. Les comptes de fonctionnement et d'investissement du budget principal et du budget forestier sont tous clôturés en excédent. Néanmoins, comme l'a souligné le maire Guy ERNST, cette bonne santé financière ne doit pas occulter les difficultés croissantes d'année en année à équilibrer un budget dont les recettes ont tendance à diminuer et les dépenses à augmenter sous le poids



des sollicitations de plus en plus nombreuses. Néanmoins, des projets ont été réalisés et d'autres en prévision, notamment la transition énergétique de l'éclairage public par le remplacement des ampoules actuelles par des ampoules à leds beaucoup moins énergivores. Des actions qui seront réalisées en collaboration étroite avec nos partenaires intercommunaux, régionaux et nationaux.

A cet effet, le budget pour 2017 a été adopté à l'unanimité et le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter, en ce qui le concerne, la pression fiscale en maintenant les taux à leur valeur actuelle, à savoir pour la Taxe d'Habitation: 17,55%; la Taxe sur le Foncier Bâti: 11,34 % ; la Taxe sur le Foncier Non Bâti: 57,29 % et la Contribution Foncière des Entreprises : 17,39 %.

La page de l'intercommunalité



➤ Un panneau d'information touristique dans notre commune :



L'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig a mis en place 23 panneaux d'information à destination des touristes. Conscient de l'importance que peut prendre la fréquentation touristique au sein de la Région de Molsheim-Mutzig, l'Office de Tourisme a à cœur de contribuer au développement du tourisme et à la mise en place d'infrastructures destinées à améliorer l'accueil des visiteurs. Il est particulièrement attentif à la présence d'informations et à la répartition des flux touristiques entre les différentes communes et de faire en sorte à rediriger les touristes vers les destinations moins connues, les communes plus discrètes.

C'est pourquoi, dès 2014, un projet soutenu par la Communauté de Communes a vu la création, au sein de la région de Molsheim-Mutzig, de panneaux concernant le patrimoine et le tourisme actif (randonnées, vélo...), répartis sur les 18 communes. L'objectif était de résoudre deux éléments problématiques: l'accès à l'information au sein de la commune elle-même et l'accès à l'information sur les sites à visiter aux alentours.

En octobre 2016, tous les panneaux étaient en place, fin prêts pour la saison 2017 ! Nous vous invitons à découvrir celui de notre commune qui se situe : rue du Montgolfier, à l'entrée de la forêt.

➤ Un conseiller en énergie pour les particuliers !

Un nouveau conseiller, M. Eric GIRARD a pris ses fonctions au sein du Pays Bruche Mossig Piémont à Mutzig. Sa mission consiste à donner un conseil gratuit et indépendant sur l'énergie dans votre logement afin de connaître les subventions et soutiens techniques mobilisables pour votre projet, de comparer les différents choix de chauffage ou d'isolation de manière objective, de vous aider à décrypter les devis des professionnels, factures d'énergie, réglementation, données techniques, etc...



Vous pouvez le contacter au 03 88 97 39 69, ou par courriel : eric.girard@pays-bmp.fr. Ce conseil est un service du Pays Bruche Mossig Piémont financé par l'ADEME et la Région Alsace. Pour plus d'informations: www.pays-bmp.fr

➤ Fiscalité intercommunale : les taux 2017 restent inchangés.

Dans sa réunion du 30 avril, le conseil Communautaire de la Communauté des Communes de la Région de Molsheim Mutzig dont notre commune fait partie a décidé de ne pas augmenter le taux des différentes taxes fiscales et ceci pour la douzième année consécutive. Ces taux restent donc inchangés à 3,84% pour la taxe d'habitation, 1,87% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 6,75% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 2,89% pour la contribution foncière des entreprises.



Ce sont ces taux qui se retrouvent sur nos feuilles d'impôts locaux dans la colonne « *intercommunalité* ».

Une autre bonne nouvelle vient du côté du SMICTOMME. En effet, le comité directeur regroupant l'ensemble des délégués des différentes communes a confirmé, lors de séance budgétaire pour 2017, la baisse du taux de la redevance voté l'an dernier et a décidé de le maintenir au même taux, à savoir à 7,54%. La continuité des efforts dans les domaines de la collectes des déchets, de l'apport volontaire et du tri sélectif peuvent donc s'inscrire dans la durée.

➤ La placette en face du pont de la Bruche va être remis en espace vert

Lorsqu'on vient de la Voie Rapide, au croisement avec la route nationale, il existe une petite place qui servait autrefois de parking, mais qui était utilisé par les transporteurs forestiers pour stocker leur bois, ceci de façon tout à fait sauvage. Cet espace entièrement défoncé et boueux présentait, de par sa nature et sa situation un danger pour les usagers. Le Conseil Départemental qui a en charge l'entretien de cet espace a décidé de supprimer ce que l'on peut qualifier de verruie en le rendant en espace naturel. Ainsi, les herbes y reprendront leurs droits et le fossé de drainage qui longe la route sera profilé pour passer devant cet espace. La sécurité et l'esthétique y gagneront beaucoup.

➤ L'étude de zonage d'assainissement a été prescrit



Dans cette même réunion de 30 avril dernier, le Conseil Communautaire a décidé le lancement d'une étude de zonage concernant le futur assainissement collectif dans notre commune. Cette étude a pour objectif de délimiter les zones où les habitations pourront être reliées à un assainissement collectif et celles qui devront garder un assainissement individuel, ainsi que les mesures qui devront être prises pour la maîtrise de l'écoulement des eaux pluviales. Cette étude se déroulera en deux étapes. La première débouchera sur une proposition de solutions après un état des lieux de l'assainissement et d'une enquête sur les usages de l'eau assorti d'un questionnaire aux habitants, d'une enquête de terrain et d'une étude des sols.

La deuxième phase comportera notamment la mise à l'enquête publique du dossier de zonage. Cette enquête publique se fera en même temps que l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme.

➤ Le réservoir d'eau de la Danneck va être inspecté.

Au cours des opérations d'entretien des installations de distribution d'eau potable, les services de la Com'com et du SEA ont constaté des dégradations du revêtement intérieur de certains réservoirs communaux. Pour Heiligenberg, c'est l'ancienne citerne qui est concernée. Rappelons que notre réservoir est composé de 2 citernes de 100 m³ chacune, l'une construite à l'origine dans les années 1890 et une autre qui lui a été adjointe en 1958 pour doubler la capacité totale de stockage. Afin de définir la nature et l'ampleur des travaux de rénovation à effectuer, il a été décidé de diligenter une étude d'identification et un pré-chiffrage des travaux à mettre en œuvre pour préserver structurellement et rétablir la conformité des revêtements intérieurs aux normes sanitaires en vigueur. Notons que, dans le cadre de ses compétences, l'étude et les travaux sont intégralement pris en charge par la Com'com.



La vie du village

➤ Guy ERNST présente ses vœux à la population

Le 6 janvier dernier, le maire Guy ERNST a présenté ses vœux à la population de Heiligenberg au Foyer St Michel, en présence du député Laurent FURST, de la Conseillère Régionale Marie-Reine FISCHER et des maires et adjoints des communes environnantes.

D'emblée, Guy ERNST émit le vœux que 2017 soit meilleure que 2016. D'abord sur le plan national en références aux événements tragiques qui se sont succédés en France. Ensuite au niveau local où les dotations financières de l'état aux collectivités ne cessent de se réduire. Et de s'inquiéter de la «double peine» qui réduit la DGF de l'état aux communes et par ricochet, les subventions de la Région et du Département à ces mêmes communes s'en trouvent également réduites. «Cette politique perverse n'a-t-elle pas comme réel objectif de diminuer le nombre des communes en les étranglant financièrement?» se demanda-t-il avant de relever des points d'ancrage pour positiver malgré tout.

Les dépenses ont été maîtrisées grâce à l'investissement de l'ensemble de son conseil municipal. Malgré un contexte tendu, le taux communal des impôts locaux n'a pas bougé. Et d'annoncer qu'en 2017, ce taux ne bougera pas. Parmi les autres projets, on notera l'élaboration du PLU de la commune et la rénovation de l'éclairage public par le remplacement des ampoules actuelles par des ampoules à LED de dernière génération, ce qui permettra de réduire la facture de 60% environ.

Il remercia notamment toutes les forces vives qui œuvrent pour le bien de la communauté et font vivre le village. Une vitalité que l'adjoint Jean-Paul WITZ a illustré dans une rétrospective des principaux événements de l'année écoulée en une quarantaine de séquences audio-visuelles commentées. «Des événements classiques, mais aussi des manifestations nouvelles et originales qui démontrent que même petit, un village peut être dynamique.» conclut-il.

Un dynamisme relevé par Marie-Reine Fischer qui endossa avec courage la délicate mission de présenter les orientations de la Région Grand-Est, une institution à laquelle le député Laurent FURST aurait préféré le Conseil Unique d'Alsace.

Les lauréats du concours communal des maisons fleuries ont été récompensés. Ainsi l'Adjoint Fabien METZLER remit le 1er prix à Lucien ZECH, 2e prix à Romano TRISTANO et le 3e prix à Manuel GONCALVES.

Enfin, Guy ERNST souligna la démographie positive de la commune en 2016 : 4 naissances, 5 mariages et 2 décès avant de souhaiter la bienvenue à la trentaine de nouveaux habitants.



➤ Les Aînés du village se retrouvent.

La municipalité de Heiligenberg a accueilli ses Aînés au Foyer St Michel pour une après-midi récréative. Les conseillers municipaux et le personnel communal s'étaient mis en quatre pour servir un repas festif préparé par un traiteur des environs. Dans son mot de bienvenue, le maire Guy ERNST a salué les personnes présentes et particulièrement les nouveaux venus dans le cercle des septuagénaires. Il proposa une minute de silence en mémoire de «celles et ceux qui au long de toutes ces années nous ont accompagnés et qui ne sont malheureusement plus là aujourd'hui» avant d'enjoindre l'assistance à «saisir les instants de plaisir de cette journée et ceci sans modération». Une injonction que chaque convive s'est empressé de suivre au regard de la bonne humeur qui était de mise. Côté animation, Jacky et son accordéon invitaient le public à reprendre en chœur des mélodies connues et pour certains, il était impossible de résister à effectuer quelques pas de danse. Ce fut aussi l'occasion pour le maire Guy ERNST de mettre à l'honneur et de remettre un cadeau aux personnes présentes ayant eu leur anniversaire remarquable au cours de l'année passée. Ainsi il félicita Marcel MISERT pour ses 90 ans, Valentin JAKOBI (85 ans) et Jacques CHAUMONT (80 ans).



➤ Le maire a remis leur carte aux nouveaux électeurs.

Le maire Guy ERNST, entouré de ses adjoints, a accueilli les jeunes nouveaux électeurs de la commune dans la grande salle du Conseil de la mairie de Heiligenberg. «Un lieu où s'exprime la démocratie de votre village», souligne le maire avant d'évoquer, devant un auditoire particulièrement attentif, les principes fondamentaux de la République et l'importance de l'expression démocratique dans le système politique français.

Il rappela que «voter, c'est un droit, un droit acquis de haute lutte au prix du sang versé». Il incita vivement à user de ce droit pour exprimer, librement et avec la conscience du choix juste, sa volonté de participer à la construction du meilleur avenir collectif au sein de la Nation: «Voter, c'est agir, c'est décider et non subir.»

Il exhorta les nouveaux électeurs à user au maximum de ce droit à chaque échéance électorale.

Enfin, conformément au souhait exprimé par le Président de la République, il remit à chaque jeune sa carte d'électeur toute neuve accompagné d'un «Livret du Citoyen » récapitulant leurs principaux droits et devoirs civiques.



L'accueil périscolaire

➤ Des œufs et des lapins pour Pâques

L'accueil périscolaire aussi a pris ses quartiers printaniers. Sous la houlette de Maguy, leur animatrice, les enfants se sont investis dans la confection de bricolages sur le thème pascal. En effet, au gré de leur présence au périscolaire, la vingtaine d'enfants fréquentant actuellement la structure a pris à cœur de découper, assembler, coller et décorer un nid que des œufs tout aussi colorés, mais en chocolat, sont venus garnir. Ce travail a été effectué pendant les accueils de midi, avec une fréquentation de 10 enfants en moyenne, et celle du soir dont la fréquentation a tendance à augmenter et à rejoindre l'effectif de midi, même si ce ne sont pas forcément les mêmes enfants qui sont présents pendant ces 2 plages horaires. Le périscolaire est fermé pendant les vacances de Pâques et ouvrira à nouveau le lundi 24 avril. Rappelons que les réservations en mairie doivent être effectuées au plus tard le jeudi précédent la semaine. Les annulations de dernière minute doivent rester exceptionnelles. Pour le bon fonctionnement de l'accueil périscolaire, nous demandons instamment aux parents de respecter ces dispositions.



La vie de l'école

➤ Opérations vente de fromages et vente de chocolat



Afin de soutenir financièrement les projets pédagogiques de l'école, l'association des parents d'élèves a organisé au cours de ce premier trimestre deux ventes au profit de la coopérative scolaire : d'abord, en janvier, une vente de fromages jurassiens et, à l'approche de Pâques, une vente de chocolats. Le bilan de ces deux actions est très positif car elles ont généré une bénéfice de 307,85€ pour la première et 300€ pour la deuxième. Toute l'équipe des délégués de parents d'élèves (Mmes Christine METZLER, Muriel DURRENBERGER, Claire LASSERRE et Stéphanie FELDMANN) adressent leurs remerciements à toutes celles et ceux qui ont soutenu ces actions : *« Cette somme représente un "coup de pouce" non négligeable pour les projets de l'école. Aussi, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation nombreuse et enthousiaste.*

Nous remercions également ceux qui ont donné de leur temps pour que cette action soit un succès. »

Nous nous associons à ces remerciements et leur adressons, à elles aussi, un grand merci pour leur travail et leur investissement pour le bien de notre école et de nos enfants.

➤ L'école fête Carnaval

Le mercredi qui a suivi mardi-gras, tous les élèves de l'école sont partis pour une cavalcade dans le village. Ils ont arpenté les rues dans leurs costumes colorés et équipés de confettis et serpentins. De nombreux parents les ont rejoints pour cette promenade à travers Heiligenberg. Une fête très réussie grâce, également, aux beignets partagés sous le préau.



➤ Projet nature avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre de son projet sur le thème de la nature, la classe d'élémentaire a pu faire quelques sorties dans le village pour découvrir la faune et la flore environnante. Avec un animateur de la LPO, ils ont essayé de voir les oiseaux dans leur milieu naturel ou de les repérer en écoutant attentivement les bruits alentours. Ainsi ils ont découvert l'importance de l'attitude de l'observateur à travers différents ateliers. Ils poursuivront leurs sorties au printemps pour préciser leurs objectifs. Une

exposition sera organisée lors de la fête de l'école pour présenter les étapes et les résultats de ce projet.

➤ L'école fête le 100^{ième} jour d'école

La classe d'élémentaire, qui compte les jours depuis la rentrée de septembre, a fêté le 100^{ième} jour d'école. Au programme: exercices sportifs (x100), remue-méninge pour établir des listes de 100 mots (animaux, prénoms...) et décoration de jolies lunettes au thème du jour. Les CP, quant à eux, ont passé leur journée dans le CP de Still, où ils ont été invités à rejoindre la fête du 100^{ième} jour des élèves de leur âge.



LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE DU LUNDI AU VENDREDI (SAMEDI ET DIMANCHE SERA LIVRE SUR DEMANDE AVEC VENDREDI)

LIVRAISON DE PRODUITS ALIMENTAIRES : lait, beurre, farine, pâtes, charcuterie, viande, café, etc...

Sur commande auprès de la BOUCHERIE KELLER JEAN MARC - 8 PLACE ST REMY - 67870 BISCHOFFSHEIM - TEL :03 88 50 41 24

La vie associative

➤ Ultime flambée pour les sapins de Noël

L'amicale des sapeurs-pompiers de Heiligenberg avait invité la population à donner à leur sapin de Noël un ultime usage: celui de nous procurer encore un peu de chaleur dans une flambée bienvenue par ce temps de grand froid. Dès le milieu de l'après-midi, on a vu arriver sur la place du stand de Tir bon nombre d'habitants portant ou traînant derrière eux un sapin desséché dont on pouvait encore imaginer la magnificence lorsque, garni de ses guirlandes lumineuses, il resplendissait dans les foyers durant les fêtes. Pour les remercier, les organisateurs avaient offert pour chaque sapin, un verre de vin chaud qui pouvait à loisir accompagner une tranche de lard fumé qu'on avait la possibilité de faire griller sur les braises.



Pour bon nombre de personnes ce fut l'occasion d'une première sortie conviviale de la nouvelle année et, si cela n'était pas encore fait, d'échanger ses vœux de bonne année. Petit à petit, engoncés dans leur vêtement d'hiver, les groupes se formaient autour du feu de camp et de bûches du trappeur allumés pour permettre de se réchauffer et de patienter jusqu'à l'allumage du bûcher qui eut lieu dès la nuit tombée.

➤ Bal de carnaval

Depuis deux ans maintenant, l'Association des Aventuriers Bricolos (ADAB) organise un bal de carnaval fort attendu par les fidèles carnavaliers. Pendant toute la soirée haute en couleurs, joie, bonne humeur, plaisir et fous rires étaient au rendez-vous! Nombreux étaient ceux qui s'étaient costumés tels nos héros préférés. D'autres semblaient venir tout droit d'une époque lointaine, des années 30 à l'ère de Cro-Magnon. Toute une palette de déguisements plus réussis et hilarants les uns que les autres a occupée la piste de danse dans une ambiance folle. Des danseurs qui n'ont pas manqué de complimenter et remercier les organisateurs de cette soirée. Les organisateurs tiennent aussi à remercier les nombreux participants sans oublier le restaurateur situé au dessus de la piscine d'Obernai « à l'ô », qui a régalié et conquis toutes les personnes venues partager cette soirée ô combien festive !



➤ Assemblée générale de la section Still-Heiligenberg



La section des Sapeurs-Pompiers de Still-Heiligenberg a tenu son assemblée générale annuelle fin janvier 2017 à Still, clôturant l'exercice 2016, en présence de leur chef, l'adjudant-chef Martin Metzger, des honoraires, le Capitaine Rémy Siegel et le Major Jean Duparc ainsi que l'adjoint au maire de Heiligenberg, le caporal-chef Fabien Metzler. L'effectif actuel est de 14 sapeurs, 11 sont opérationnels. Ils ont chacun, réalisé environ quarante heures de formations et manœuvres nécessaires à leur maintien en activité. 56 interventions ont été réalisées sur le secteur de Still et de Heiligenberg, dont 27 secours à personne, 4 feux, 13 destructions de nids d'hyménoptères (guêpes et frelons), 3 accidents de circulation et des opérations diverses. Le nombre d'interventions est en baisse mais également le nombre de sapeurs de la section. Le véhicule utilisé est un

VPSI-P (Véhicule de Premiers Secours et d'Intervention Polyvalent) armé d'un effectif de 4 sapeurs-pompiers. La section est alarmée 24h/24 et 365 jours par an en fonction des besoins par le CTA (Centre de Traitement de l'Alerte, numéro d'appel : 18) . Le sport, des formations complémentaires et supplémentaires s'ajoutent à la formation de base. Quatre sapeurs de la section prennent des gardes au Centre de Secours Principal de Molsheim.

Le chef de section et Monsieur l'Adjoint Metzler ont félicité et remercié la section pour son engagement citoyen et le travail fourni tout au long de l'année. L'A .G. terminée, le verre de l'amitié offert par l'amicale de Still et son Président le caporal-chef Jean-Claude Klotz a permis de prolonger le débat en toute convivialité.

Il y a urgence de renforcer la section, le corps départemental des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin pour que le service puisse être à la hauteur des demandes de la population. L'adjudant Martin Metzger et les sapeurs-pompiers de la section, sont à votre écoute pour tout besoin de renseignements. Contact au 0679 335 416 ou martin.metzger@free.fr

➤ L'association de Tir ST Michel : une association active et rigoureuse.

L'association de Tir St Michel est une association qui se porte bien. Elle compte actuellement 100 membres, ce qui est le quota maximum que l'association peut accueillir, comme l'a souligné son président Pascal HENNY lors de la dernière assemblée générale. Cela nécessite une gestion rigoureuse et un investissement important en temps et en matériel. En effet, l'association a investi de grosses sommes en ce qui concerne l'amélioration des normes de sécurité et l'amélioration du confort des membres : installation de volets de sécurité, porte anti-effraction, caméras de surveillance, système d'alarme renforcé, interphone, affichages obligatoires.

Tant et si bien que lors du contrôle inopiné effectué par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion du Grand Est en décembre dernier, l'association a eu en retour les félicitations pour sa bonne tenue et la rigueur qui y règne en matière de réglementation et de gestion administrative.

Rappelons que les horaires d'ouverture du stand pendant lesquels les tirs sont autorisés sont : **le vendredi et le samedi de 13h à 17h et le dimanche de 9h à 12h.**

Par ailleurs, l'association organise avec l'amicale locale des Sapeurs Pompiers locale un Marché aux Puces dont le bénéfice sera investi dans les travaux d'amélioration et de finition des pas de tirs, ainsi que dans un projet de développement d'une mini-école de tir pour les jeunes.



La vie de la Paroisse Saint Vincent

➤ Un grand nettoyage de l'église Saint Vincent.

Le 8 avril 2017, le plus grand édifice du village a bénéficié d'un nettoyage général. Tapis, boiseries, sols, rebords, autels, bancs, statues, ont pu voir passer soit un aspirateur, soit une serpillière, soit un balai, soit un chiffon, soit une brosse. Avec une vingtaine de participants, le nettoyage a été mené dans les différents endroits de l'église : sacristie, chœur, nef, transept, orgue, escalier, entrée, abords. Monsieur le Curé Marc D'Hooge et Mme Marie Paule Koenig, Présidente du Conseil de Fabrique de la paroisse tiennent à remercier toutes les personnes actives dans ce nettoyage, en particulier les parents des enfants de la première communion (qui aura lieu le 30 avril 2017 dans l'église de Heiligenberg).



Un remerciement à Monsieur le Maire Guy Ernst qui apporte sa contribution régulière à cette opération, aux membres du Conseil de Fabrique, à Victor Weller, notre organiste, aux trois paroissiennes venues d'Oberhaslach, à Marlène Estermann qui s'occupe du fleurissement et de l'entretien tout au long de l'année et aux habitantes et habitants de Heiligenberg venus pour restaurer la propreté de la maison de Dieu. Ainsi, notre petite cathédrale néo gothique, patrimoine laissé par nos ancêtres, est prête pour accueillir les prochaines cérémonies, fêtes et concerts.

Pour que les visiteurs, les fidèles puissent y passer un moment de sérénité au cœur de notre village et y admirer les vitraux, l'architecture, le mobilier, l'orgue en écoutant le son des cloches qui égrenent le temps qui passe.

Concours Communal des Maisons Fleuries

A l'instar des années précédentes, le Concours Communal des Maisons Fleuries est reconduit en 2017. Le règlement reste le même que les années précédentes: Aucune inscription n'est nécessaire. Au cours de l'été, un jury passera dans le village pour repérer les maisons au fleurissement remarquable visible de la rue. Ce sont ces maisons qui seront retenues et qui participeront au concours communal.

Nous invitons donc chaque habitant à fleurir sa maison, à l'instar des services communaux qui fleurissent les lieux publics. Nous voulons les remercier ici toutes celles et tous ceux qui, sans ménager leur peine, embellissent notre cadre de vie et contribuent ainsi à offrir à leur concitoyens un cadre de vie coloré et bucolique. Alors...*A vos mains vertes !*



Calendrier des fêtes 2017

A l'invitation de la commission municipale « Fêtes et Cérémonies », les représentants des différentes associations locales se sont réunis pour élaborer le calendrier des fêtes pour 2017.

Date	Nom	Association	Lieu
4 mars 2017	Bal de Carnaval	Association des Aventuriers Bricolos	Foyer St Michel
1 mai 2017	Marche du 1 ^o mai Maïkür	Association Le Montgolfier	Foyer St Michel
17 juin 2017	Fête de la Musique	Association Le Montgolfier	Foyer St Michel
24 juin 2017	Fête de l'école	Ecole Primaire	Foyer St Michel
5 juillet 2017	Détours religieux	Conseil de Fabrique et O. T. de Molsheim - Mutzig	Église St Vincent
15 juillet 2017	Bal populaire et feu d'artifice	Amicale des Sapeurs Pompiers	Foyer St Michel
23 juillet 2017	Marché aux Puces	Amicale des Sapeurs Pompiers et Association de Tir St Michel	Cour de l'école, rues du village
29 juillet 2017	Journée Pétanque	Association Le Montgolfier	Place du Stand de Tir
20 août 2017	Fête Western	Old West Rangers	Holly Mountain Saloon
15 août 2017	Procession de l'Assomption	Conseil de Fabrique	Église et grotte de Lourdes
10 septembre 2017	Messti	Association des Aventuriers Bricolos	Vente de pains d'épices
17 septembre 2017	Journée du Patrimoine	Association Le Montgolfier	Foyer St Michel
4 novembre 2017	Tournoi de belote	Association Le Montgolfier	Foyer St Michel
18 novembre 2017	Dîner dansant	Team Rallye Sport	Foyer St Michel
1 décembre 2017	Marché de Noël	Association des Aventuriers Bricolos	Foyer St Michel
16 décembre 2017	« Chemin de Noël »	Association Le Montgolfier	Foyer St Michel
5 janvier 2018	Vœux du Maire	Commune	Foyer St Michel
6 janvier 2018	Flambée des sapins	Amicale des Sapeurs Pompiers	Place du Sand de Tir
7 janvier 2018	Fête des Aînés	Conseil Municipal	Foyer St Michel

Prochaine manifestation

➤ **Maikür : Marche traditionnelle du 1^{er} mai**

A l'instar des années précédentes, l'association « le Montgolfier » organise sa Maikür, une marche matinale le jour du 1^{er} mai. Le parcours surprise sera accessible à toute personne ayant tant soit peu l'habitude de la marche.

Le départ est fixé à **5 h 30 du matin** sur la place de l'église de Heiligenberg.



A l'issue de la randonnée de 2 heures environ, vers 8h, les participants pourront prendre en commun un **petit déjeuner** au foyer Saint-Michel. La participation à la randonnée est libre, néanmoins une contribution financière de 7 € sera demandée pour le petit déjeuner. A cet effet, l'inscription est obligatoire auprès de l'organisateur Roland KAUFFER au 03 .88.50.12.31 ou 06.45.28.96.90 avant le 29 avril.



Dates à retenir

- ★ **Dimanche 23 avril : Élection présidentielle (1^{er} tour)**
- ★ **Lundi 1 mai à 5H30 : MAIKÜR - Marche traditionnelle du 1^o MAI**
- ★ **Dimanche 7 mai : Élection présidentielle (2^d tour)**
- ★ **Lundi 8 mai à 11H : Cérémonie de commémoration au monument aux morts**
- ★ **Dimanche 11 juin : Élections législatives (1^{er} tour)**
- ★ **Dimanche 18 juin : Élections législatives (2^d tour)**

ETAT CIVIL

➤ **Grands anniversaires**

Nous souhaitons un bon anniversaire à nos concitoyens :

- Mme WECKEL Monique qui a fêté ses 85 ans le 6 janvier dernier
- M. ESCALA Albert qui a fêté ses 85 ans le 20 mars dernier

➤ **Naissances : Nous accueillons parmi nous**

- Marceau KLEIN, né le 15 février 2017, fils de Laetitia et Eric KLEIN, domiciliés 1E, rue Principale
- Aliénor SCHREIBER, née le 17 février 2017, fille de Céline et Bruno SCHREIBER, domiciliés 172, lotissement Danneck



Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

➤ **Décès : Nous déplorons le décès de :**

- ◆ Mme Germaine EBERLE veuve MEYER, 146, rue du Niederweg, décédée le 17 janvier 2017
- ◆ M. Pierre DENNLER, anciennement 87, rue Principale, décédé le 17 février 2017

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : mairie@heiligenberg.fr

Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr

Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la**

Région de Molsheim-Mutzig: www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : Guy ERNST, Jean-Paul WITZ, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Anny, KAUFFER, Jean-Claude MACE, Christian BENDELE, Emilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS.

Diffusion prévue le 15 avril 2017

Tirage : 290 exemplaires

➤ **Baby-sitting**

Marion, 15 ans, propose ses services comme baby-sitter le mercredi après-midi, le week-end et durant les vacances scolaires (sauf en août). Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Marion au 03 88 48 60 63.

